

Recueil préliminaire de fiches d'aide à la reconnaissance de plantes messicoles des Pays de la Loire



L'antenne régionale des Pays de la Loire du CBN de Brest anime depuis 2013, avec l'aide financière de la DREAL, des actions en lien avec le plan national d'actions (PNA) en faveur des plantes messicoles.

Dans un premier temps, le CBN de Brest a collaboré avec le CBN du Bassin parisien à la réalisation d'un état des lieux de ces plantes en Pays de la Loire mettant en avant 130 plantes répondant aux critères de « messicoles », dont 76 désignées comme prioritaires car évaluées comme menacées sur la liste rouge des Pays de la Loire de 2015.

Le présent document regroupe les premières fiches de description d'espèces appartenant à la liste régionale des plantes messicoles, en vue de la constitution sur plusieurs années d'un recueil de fiches pour la reconnaissance des principales espèces messicoles de la région. Cet outil s'adresse à un large public (y compris les personnes non botanistes). Il vient en accompagnement des initiatives de sensibilisation aux plantes messicoles, en particulier de l'enquête participative régionale « à la recherche de plantes messicoles » lancée en 2016 (d'abord en Sarthe)¹ en partenariat avec Tela Botanica qui développe un « Observatoire des messicoles »² à l'échelon national.

Dix premières fiches ont été rédigées se rapportant à des plantes messicoles plutôt faciles à reconnaître, et pour la plupart, encore observées sur une grande partie du territoire régional (bien que les plantes messicoles soient plus nombreuses et mieux représentées sur les secteurs calcaires : bassins parisien et aquitain, ainsi que lentilles calcaires du Massif armoricain). Les fiches font le point sur les caractères de reconnaissance de la plante et mettent l'accent sur les confusions possibles avec d'autres plantes morphologiquement proches, qui peuvent être rencontrées dans les mêmes milieux.

Chaque fiche présentée ci-après peut être retrouvée sur la page « messicoles » du site du CBN de Brest (cf. adresse en bas de page) de manière indépendante des autres. Les 10 plantes messicoles décrites pour le moment sont :

- **l'Adonis d'automne** (*Adonis annua* L. subsp. *annua*),
- **le Bleuet** (*Centaurea cyanus* L.),
- **le Bugle petit-pin** (*Ajuga chamaepitys* L. Schreb subsp. *chamaepitys*),
- **la Camomille des champs** (*Anthemis arvensis* L. subsp. *arvensis*),
- **le Chrysanthème des moissons** (*Chrysanthemum segetum* L.),
- **le Coquelicot argémone** (*Papaver* L. subsp. *argemone*),
- **le Miroir de Vénus** (*Legousia speculum-veneris* (L.) Chaix),
- **le Mouron bleu** (*Anagallis foemina* (Mill.),
- **le Peigne de Vénus** (*Scandix pecten veneris* L. subsp. *pecten veneris*),
- **la Renoncule des champs** (*Ranunculus arvensis* L.).

¹ Accessible sur le site du CBN de Brest : <http://www.cbnbrest.fr/agir-a-nos-cotes/enquetes-participatives/enquete-messicoles>

² Accessible sur le site Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/actu/article7345.html>



Adonis d'Automne - photos Emilia Vallez (CBN de Brest)

Adonis d'automne

Adonis annua L. subsp. *annua*

Autres noms : Goutte de sang, Œil de perdrix

Famille des **Renonculacées**

DESCRIPTION

Plante de 15 à 50 cm de hauteur, à peu près glabre. Les tiges sont dressées. Les feuilles sont alternes et découpées en fines lanières. Les fleurs, solitaires, à 6-8 pétales, sont d'un rouge vif, tout comme les sépales qui tombent rapidement. Les fruits forment un épi dense de plusieurs akènes qui se terminent en pointe (cf. photo ci-jointe).



Thomas Bousquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES :

L'Adonis d'automne peut être confondu avec d'autres Adonis, surtout quand la fleur n'est plus présente, la forme de ses akènes permet cependant de le distinguer.

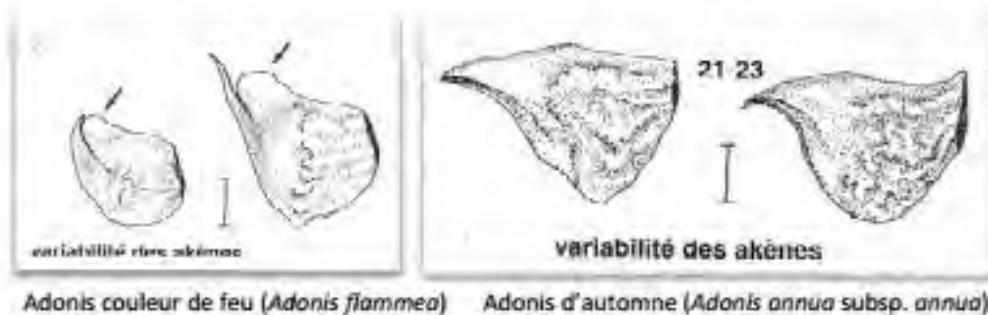
Deux autres espèces d'Adonis poussaient autrefois dans les moissons en Pays de la Loire : l'Adonis couleur de feu (*Adonis flammea* Jacq.) qui est devenu très rare, et l'Adonis d'été (*Adonis aestivalis* L.) qui est, lui, présumé disparu de la région.

Les trois espèces peuvent être distinguées assez aisément au stade de la floraison : l'Adonis d'été à une fleur de couleur plus claire que les deux autres (rouge-orangé ou jaune pâle), tandis que l'Adonis couleur de feu est bien reconnaissable à ses pétales disjoints et beaucoup plus allongés que ceux de l'Adonis d'automne (cf. photos ci-après).



Au stade de la fructification, lorsque les pétales ont disparu, la distinction entre ces deux espèces est plus délicate. Il est alors nécessaire d'observer attentivement la forme des akènes, ceux de l'Adonis couleur de feu formant une bosse sous le bec tandis que ceux de l'Adonis d'automne en sont dépourvus (cf. schémas ci-dessous)

Figure 1 : forme des akènes (dessins extraits de la Flore des champs cultivés de P.Jauzein)



TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

L'Adonis d'automne est une plante annuelle (thérophyte) qui fleurit entre mai et septembre.

ECOLOGIE

C'est une espèce des cultures ou des friches post-culturelles sur sols calcaires. Cette plante aime les sols secs et chauds, à pH basique, et plutôt pauvres en nutriments (oligotrophes).

La pollinisation se fait par les insectes. La dissémination des fruits se fait elle principalement par les animaux.

REPARTITION / MENACES

L'espèce qui est présente quasi exclusivement sur des sols calcaires a connu dans la région une régression forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture. Elle est présumée disparue en Mayenne et en Sarthe.

Elle a ainsi été évaluée comme « vulnérable » dans la Liste rouge régionale (Dortel *et al.*, 2015).

Tout comme un bon nombre d'autres espèces messicoles qui préfèrent les terrains peu amendés, l'Adonis d'automne est directement menacé par les modalités de cultures intensives et les amendements répétés plus particulièrement.



Répartition de l'Adonis d'automne en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 25 février 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA. 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica: Flore de France. Mézière : Biotopie éditions, XX – 1495 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Établissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page/Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Bleuet • photo : Jean Le Bail (CBN de Brest)

Bleuet

Cyanus segetum Hill = *Centaurea cyanus* L.

Autres noms : /

Famille des **Astéracées** (Composées)

DESCRIPTION

Cette espèce se repère facilement à ses fleurs bleu foncé émergeant des cultures, le plus souvent celles de céréales ou de colza. C'est une plante de 20 à 100 cm de hauteur, à racine principale développée, à tiges ramifiées. Ses feuilles et tiges sont d'un vert blanchâtre lui donnant un aspect cotonneux. Les fleurs sont réunies en inflorescence compacte (capitule) bleue, rarement blanche ou pourpre, les internes violet-bleuâtre, les externes longues et rayonnantes.



Jean Le Bail (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : peu de risques de confusion avec une autre espèce. Attention toutefois aux bleuets horticoles des actuelles jachères fleuries, qui se distinguent souvent de la plante indigène par deux rangées de fleurs ligulées (corolle double) et des couleurs plus variables (du bleu ciel au blanc en passant par le rose). Les autres centaurees à fleurons rayonnants ont des capitules rose à purpurin, jamais bleus, et se trouvent en dehors des cultures.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Le Bleuet est une **espèce annuelle** (thérophyte) à germination hivernale. Il fleurit généralement entre **mai et juillet**.

ECOLOGIE

On peut le rencontrer sur différents types de sols, même s'il préfère les alluvions argilo-sableuses et affectionnent les substrats bien drainants et légèrement acides. Préférentiellement présent dans les cultures de céréales et de colza, on peut le retrouver sporadiquement dans des milieux de substitution comme les bords de routes et chemins, les friches.

La pollinisation se fait par les insectes.

REPARTITION / MENACES

Espèce originaire d'Asie occidentale, introduite avec la culture des céréales, principalement des blés et des orges, dans toute l'Europe et en Amérique du Nord. En France, elle est connue presque partout ? Elle est encore **assez fréquente dans la région**. Ses populations sont néanmoins beaucoup moins importantes qu'autrefois, plus disséminées et beaucoup plus fluctuantes. Pourtant, le nombre de localités en Pays de la Loire est encore trop élevée pour la considérer comme menacée dans la région (Dortel *et al.*, 2015).



Répartition du Bleuet en Pays de la Loire (Source : BCO du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – *Flore des champs cultivés*. Paris : INRA. Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de) (coord.), 2014 – *Flora Gallia. Flore de France*. Mèze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Établissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page/Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Bugle petit-pin • photos gauche et droite : Hermann Guitton (CBN de Brest)

Bugle petit-pin

Ajuga chamaepitys L. Schreb. subsp. *chamaepitys*

Autres noms : Bugle jaune, Ivette

Famille des **Lamiacées**

DESCRIPTION

C'est une plante de petite taille (5 à 20 cm) qui se reconnaît à ses feuilles visqueuses, pubescentes et profondément divisées en trois à cinq segments, ainsi qu'à ses petites fleurs jaune vif maculées à la base de taches rougeâtres. Ses tiges sont couchées, rameuses et velues. Ses feuilles à limbe majoritairement 3 à 5 fois séquées et de faible largeur (< 3 mm) peuvent faire penser à celle d'un conifère (d'où son appellation de « petit-pin »). La **forte odeur résineuse** dégagée par la plante permet d'éviter toute confusion avec d'autres espèces.



Thomas Bouaquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : pas de risques de confusion avec une autre espèce.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle à bisannuelle qui fleurit d'avril à octobre.

ÉCOLOGIE

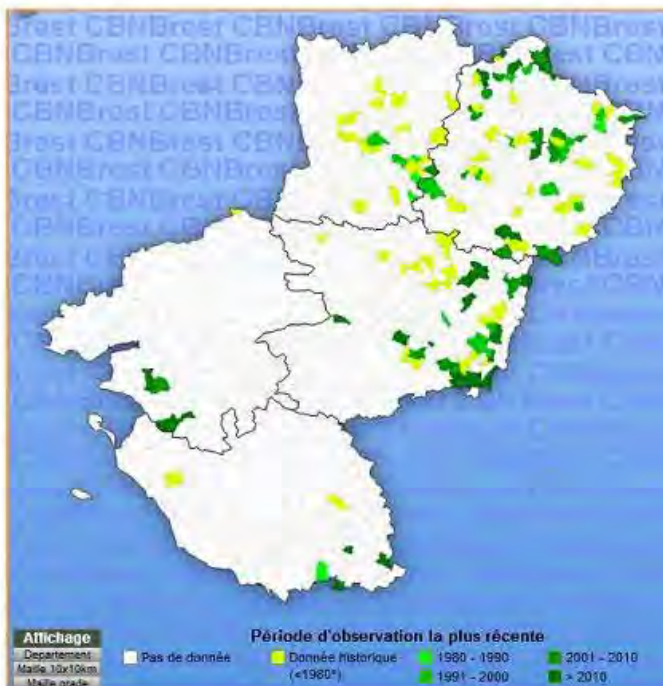
Ce n'est pas une plante messicole stricte car on peut la rencontrer aussi bien dans les moissons sur sol basique que sur les sols perturbés, les carrières et les zones dénudées des coteaux calcaires. Elle préfère les sols secs, sablonneux ou caillouteux, calcaires et pauvres en nutriments.

La pollinisation se fait par les insectes

REPARTITION / MENACES

Cette plante originaire de la méditerranée a connu autrefois une forte extension en Europe avec le développement de l'agriculture. Elle est aujourd'hui mentionnée dans toute la France, de manière disséminée mais toutefois moins fréquente dans l'ouest et le nord.

En Pays-de-la-Loire, le Bugle Petit-Pin reste peu commun (environ 70 localités régionales), limité aux secteurs calcaires. Il s'est beaucoup raréfié depuis les années 1970 suite à l'intensification agricole et on ne le retrouve plus aujourd'hui qu'en stations réduites en bords de champs et le long des chemins. Le Bugle petit-pin est **évalué comme « quasi menacé » sur la Liste rouge régionale** (Dortel *et al.*, 2015).



Répartition du Bugle petit-pin en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Camomille des champs (Thomas Bousquet, CBN de Brest)

Camomille des champs

Anthemis arvensis L. subsp. *arvensis*

Autres noms : Fausse camomille, Anthémis des champs

Famille des **Astéracées (Composées)**

DESCRIPTION

La Camomille des champs (de 15 à 45 cm) est **peu odorante (faible odeur de camomille au froissement du feuillage)**, couverte d'un **duvet grisâtre**, aux feuilles finement découpées, vert grisâtre. Les dernières divisions des feuilles sont aiguës, presque piquantes. Les capitules de fleurs, larges de 2-3 cm, sont solitaires au sommet de longs pédoncules. **Les fleurs externes sont à ligules blanchessans présence d'un onglet jaune. A maturité, le réceptacle floral devient fortement conique et les fleurs ligulées (blanches) se rabattent contre le pédoncule.** Les graines ou akènes blanchâtres sont à côtes lisses et striées.



Thomas Bousquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES :

Les "camomilles" se répartissent au sein de différents genres (*Anthemis*, *Matricaria*, *Tripleurospermum*, *Chamaemelum*, *Cladanthus*...) qui se ressemblent et sont ainsi difficiles à distinguer au premier coup d'œil. **La présence de paillettes (petites écailles transparentes que l'on peut apercevoir en écartant les fleurs du capitule les unes des autres) sur le réceptacle floral**

constitue le critère distinctif au stade floral pour distinguer les "Anthémis" (genres *Anthemis*, *Chamaemelum*, *Cladanthus*) des "Matricaires" (genres *Matricaria*, *Tripleurospermum*). Il est important également d'examiner attentivement d'autres critères pour les distinguer : odeur marquée ou non, aspect plus ou moins finement découpé et teinte du feuillage, forme du réceptacle floral, fleurs ligulées rabattues ou non en fin de floraison, présence ou non d'un "onglet" jaune à la base des fleurs ligulées blanches...



Trois autres camomilles que l'on peut rencontrer dans les champs cultivés en Pays de la Loire



PHOTO n° 1 (Loïc Ruelan (CBN de Brest))

PHOTO n° 2 (Miskaël Mady (CBN de Brest))

PHOTO n° 3 (Jean Le Bail (CBN de Brest))

1. (à gauche) : la Matricaire inodore (*Tripleurospermum inodorum* Sch.Bip), très fréquentes sur tout le territoire (surtout dans les endroits riches en éléments nutritifs), qui, comme son nom l'indique se distingue par son absence d'odeur.
2. (au centre) : la Matricaire camomille (*Matricaria chamomilla* L.), également assez répandue (bien que beaucoup moins commune que la première), souvent en situation de messicole. On remarquera, comme pour le Camomille des champs, l'aspect rabattu des fleurs ligulées; elle s'en distingue par une odeur plus marquée au froissement.
3. (à droite) : la Camomille mixte (*Cladanthus mixtus* (L.) Chevall.) présente çà et là, sur sols le souvent remaniés et sablo-graveleux (y compris dans les champs); elle se distingue aisément des autres par la présence d'un cercle jaune d'or à la base des fleurs ligulées blanches ("onglet" jaune).

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

C'est une **plante annuelle** (thérophyte) dont la floraison s'échelonne généralement entre **mai et septembre**.

ÉCOLOGIE

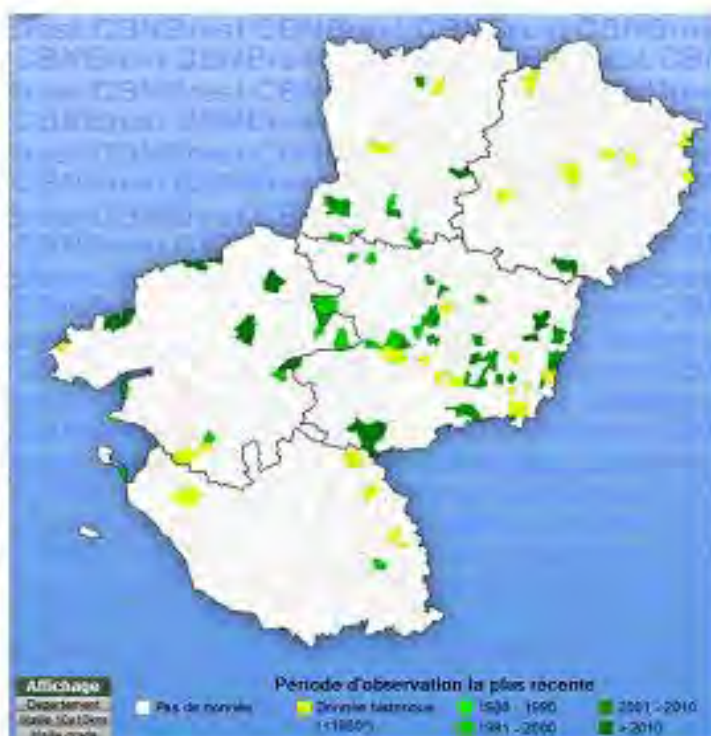
La Camomille des champs pousse sur des sols plutôt sableux secs, peu argileux, légèrement acides et assez riches en éléments nutritifs (mais pauvres en matière organique). On la retrouve dans les cultures sarclées, maraîchères, les friches et les bords de chemin. **La pollinisation est entomogame**

(par les insectes) et autogame (autofécondation de la plante). La dissémination des graines est barochore c'est-à-dire qu'elles tombent par gravité et restent sur place.

REPARTITION / MENACES

L'espèce a connu dans la région une régression très forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture. Elle a été signalée dans seulement deux communes dans les années 90 en Vendée et signalée récemment (2012) dans une unique commune en Sarthe. A ce titre, elle est évaluée comme « quasi menacée » dans la Liste rouge régionale.

La Camomille des champs est directement menacée par l'intensification des pratiques agricoles : emploi massif d'herbicides, d'engrais.



Répartition de la Camomille des champs en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 24 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)coord., 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Méze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page/Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Chrysanthème des moissons • photos gauche et droite : Thomas Bousquet (CBN de Brest)

Chrysanthème des moissons

Glebionis segetum (L.) Fourr. = *Chrysanthemum segetum* L.

Autres noms : Marguerite dorée, Chrysanthème des blés

Famille des **Astéracées** (Composées)

DESCRIPTION

Le Chrysanthème des moissons est une plante dont les feuilles sont de couleur glauque (vert bleuté), glabre, aux tiges dressées et ramifiées. Ses feuilles alternes, lancéolées, sont profondément dentées, les supérieures parfois entières. Les grands capitules (3 à 5 cm de diamètre) sont composés de larges ligules jaune d'or, faisant penser aux marguerites.



Pascal Lacroix (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : avec la **Camomille des teinturiers** (*Cota tinctoria* = *Anthemis tinctoria*), plante non indigène parfois semée en bords de routes et plus ou moins échappée, mais dont le réceptacle floral est muni de paillettes et dont les feuilles sont velues en dessous, plus petites, plus finement et profondément découpées.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle (thérophyte) à germination hivernale ayant une assez large période de floraison (généralement entre avril et septembre pour notre région), mais majoritairement estivale (juin à août).

ÉCOLOGIE

Le Chrysanthème des moissons pousse dans les champs cultivés ou friches sur des sables argileux ou terrains siliceux à pH acide car il est **plutôt calcifuge**. Non strictement messicole, il peut parfois être observé en situation rudérale (dans les décombres).

La pollinisation se fait par les insectes.

RÉPARTITION / MENACES

Le Chrysanthème des moissons a une répartition large en Europe. En France, l'espèce est présente et assez commune dans une large partie ouest avec des lacunes dans le Massif central et la région Centre. Il est rare en général dans l'est et absent de toute la chaîne des Alpes.

En Pays de la Loire, il est connu dans environ 70 localités, la majorité se trouvant sur la partie armoricaine du territoire. Autrefois beaucoup plus répandu, il est en régression marquée, en particulier en Maine-et-Loire et en Sarthe. Ceci a justifié son évaluation en tant qu'espèce « **quasi-menacée** » dans la **liste rouge régionale de 2015** (Dortel *et al.*, 2015). Sa régression est due à la modification des pratiques agricoles : usage de désherbants chimiques dans les cultures, amendements, tri des semences.



Répartition du Chrysanthème des moissons en Pays de la Loire (Source : BIO du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA. 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Méze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page/Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Coquelicot argémone : photos gauche et droite : Julien Geslin (CEN de Brest)

Coquelicot argémone

Papaver argemone L. subsp. *argemone*

Autres noms : Pavot argémone

Famille des **Papavéracées**

DESCRIPTION

Le Coquelicot argémone se distingue des autres coquelicots par **des pétales d'un rouge pâle** (parfois orangé) ne se chevauchant pas et tachés de noir à la base, mais surtout par les **caractéristiques de son fruit (capsule) qui est très allongé (L/l généralement supérieure ou égale à 2,5 mm) et muni de poils raides étalés** (cf. photo gauche de l'entête). Les pétales sont rapidement caducs, ce qui le rend moins détectable pour les prospecteurs qui doivent repérer alors sa **capsule caractéristique**.

CONFUSIONS POSSIBLES : avec les autres coquelicots, dont on peut toutefois le distinguer facilement par les caractéristiques de son fruit (cf. photos ci-après).

Papaver rhoeas, coquelicot le plus commun (très commun en particulier sur la moitié est du territoire régional et sur le littoral), a une **capsule glabre et peu allongée**.

Papaver hybridum, un coquelicot rouge foncé à étamines bleues, est devenu très rare dans la région (préssumé disparu dans le département de la Sarthe). Sa **capsule ovoïde très épineuse** est très caractéristique.

Papaver dubium, qui reste assez répandu régionalement est très précoce et a une **capsule glabre et beaucoup plus haute que large**.

P. rhoeas
+Thomas Bousquet
(CBN de Brest)



P. hybridum
- Jean Le Ball
(CBN de Brest)



P. dubium
- Jean Le Ball
(CBN de Brest)



TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle (thérophyte) à germination hivernale qui fleurit de mai à juillet.

ECOLOGIE

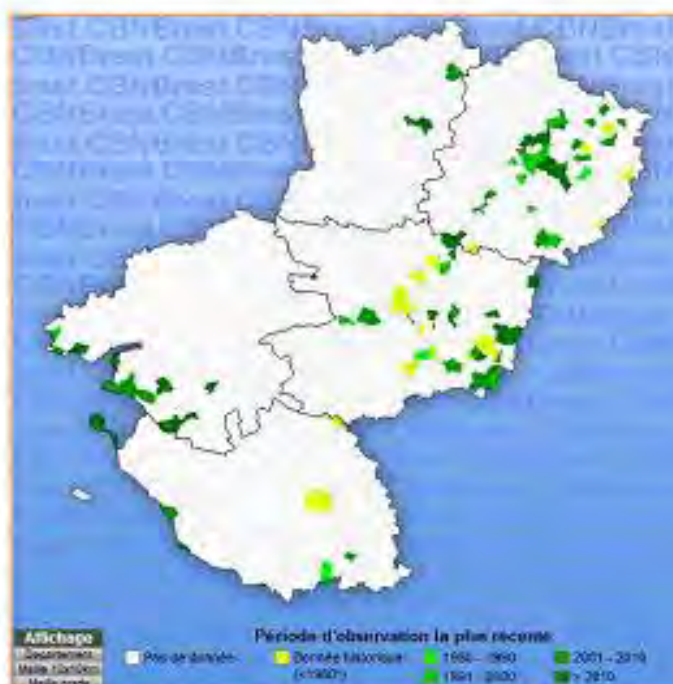
Le Coquelicot argémone affectionne les moissons, mais aussi les pelouses en zones pierreuses et sablonneuses. Il préfère les sols secs et bien drainants.

La pollinisation se fait par les insectes.

REPARTITION / MENACES

Espèce en nette raréfaction, à aire régionale restreinte à moins de 70 localités.

L'intensification agricole lui a été très néfaste et les stations en situation messicole sont devenues rares. A ce titre, le Coquelicot argémone est évalué comme « quasi menacé » dans la Liste rouge régionale (Dortel *et al.*, 2015).



Répartition du Coquelicot argémone en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Méze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLÉ J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Miroir de Vénus (Thymus Roscaquet, CBN de Brest)

Miroir de Vénus

Legousia speculum-veneris (L.) Chaix

Autres noms : Grande spéculaire, Spéculaire miroir de Vénus, Mirette

Famille des **Campanulacées**

DESCRIPTION

Plante annuelle de 10-40 cm. La tige est dressée, ordinairement ramifiée, à rameaux étalés. Les feuilles simples sont alternes, plus ou moins rudes au toucher, obovales ou oblongues, un peu ondulées-crênelées sur les bords. Les fleurs d'un violet vif, sont dressées et assez nombreuses lorsque la plante est bien développée. Leur centre est blanc. La corolle est assez grande (de 1 à 2 cm de diamètre environ), égalant ou dépassant un peu les sépales à la floraison complète. La capsule est longue de 10 à 15mm, contractée au sommet. Les semences sont elliptiques d'environ 1,5 mm de longs, luisantes et brunes.



Thymus Roscaquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES

Des risques de confusions importants existent dans notre région avec la **Petite spéculaire** (*Legousia hybrida* (L.) Delabre), plante à plus large répartition en Pays de la Loire mais extrêmement raréfiée. Les fleurs de cette dernière sont généralement moins nombreuses, plus pâles et moins apparentes : violettes également mais à gorge verte et restant assez souvent fermées. Les dents des sépales ne sont pas étalées mais érigées verticalement et dépassent les pétales (cf. photos ci-après). Les

capsules sont également plus allongées (15-30 mm) et les feuilles sont très ondulées. De plus, la Petite spéculaire semble être un plus précoce dans notre région que le Miroir de Vénus.



Fleurs du Miroir de Vénus à gauche (dépassant les sépales) et fleurs plus petites, moins foncées que les végétaux de la Petite Spéculaire à droite (photos : Thomas Bouquet (CC-BY de Brest))

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Il s'agit d'une **plante annuelle** (thérophyte = qui passe la mauvaise saison sous forme de graines) qui **fleurit généralement entre les mois de juin et juillet**.

Les fleurs sont hermaphrodites, les organes mâles sont matures et fonctionnels avant les organes femelles (protandrie), favorisant ainsi la fécondation croisée chez cette espèce (allogamie). La pollinisation se fait par les insectes. Les taux de dispersion des graines sont très faibles, voire nuls. En effet, l'épizoochorie (= transport par les animaux) est rare.

ECOLOGIE

Le Miroir de Vénus a une préférence pour les sols limoneux calcaires, plus ou moins secs. On le retrouve principalement dans les cultures et les jachères. C'est une thermophile (= qui aime la chaleur).



Mouron bleu • photo gauche: Hermann Guffon (CBN de Brest)• photo droite : Julien Geslin (CBN de Brest)

Mouron bleu

Anagallis foemina (Mill.) = *Lysimachia foemina* (Mill.) U. Manns & Anderb.

Autres noms : Mouron femelle, Miroir du temps

Famille des **Primulacées**

DESCRIPTION

Le Mouron bleu est une plante relativement petite pouvant atteindre une trentaine de centimètres. Ses tiges, couchées ou ascendantes, anguleuses, ramifiées, sont ponctuées de glandes. Les feuilles sont opposées, ovales-aiguës, (1,5 à 2,5 cm de longueur), de couleur vert cendré ou glaucescent, mates et ponctuées de glandes noires en dessous. Les fleurs sont bleu. La corolle fait au plus 1,2 cm de diamètre, à gorge rose violacé. Les pétales ne se recouvrent généralement pas par leurs bords au plein épanouissement et leurs marges sont à rares poils glanduleux (voire manquants), constitués généralement de 4 cellules, la terminale non dilatée (ce critère est déterminant pour distinguer la plante de la forme bleue du Mouron des champs, une espèce beaucoup plus répandue : cf. figure 1 au paragraphe suivant). Les dents du calice recouvrent la corolle lorsqu'elle est en bouton et la capsule à plus de 5 nervures.



Thomas Bouisquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES :

Il ne faut pas confondre le Mouron bleu avec la forme bleue du Mouron rouge ou Mouron des champs (*Anagallis arvensis* L. *arvensis*) qui lui ressemble beaucoup (le Mouron bleu a d'ailleurs été longtemps considéré comme une sous espèce de ce dernier). En effet, le Mouron rouge fleurit le plus souvent rouge mais la teinte de ses fleurs est variable et peut parfois être d'un bleu soutenu tout comme le Mouron bleu ! La couleur des fleurs n'est donc pas un critère discriminant pour distinguer les deux plantes.

Les feuilles du Mouron rouge sont opposées également mais elles sont plus ovales que le Mouron bleu qui a des feuilles plus allongées et pointues. Le Mouron rouge a également des feuilles d'un vert plus franc ou jaunâtre et sont plus luisantes. Mais le critère qui permet de distinguer à coup sûr les deux plantes (visible uniquement à la loupe) est la présence plus ou moins marquée de poils glanduleux à la marge des pétales, et leur forme. En effet, contrairement au Mouron bleu, le Mouron rouge est muni de nombreux poils glanduleux (plus de 30) constitués de 3 cellules chacun, la terminale étant dilatée. Le Mouron bleu a, lui, moins de poils (<30 ou parfois absence), généralement constitués d'une cellule supplémentaire mais non renflée (cf. schémas ci-dessous).



Dessins des poils glanduleux de la marge des pétales (Schémas extraits de Flora gallica [Tison et de Foucault (corde), 2014])



forme bleue du Mouron Rouge à gauche (on peut remarquer l'aspect plus luisant des feuilles et leur forme plus arrondie) (photo : Jean Le Bail (CEN de Brest))

Mouron bleu à droite (photo : Thomas Buzzaud (CEN de Brest))

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

C'est une **plante annuelle** (thérophyte) qui fleurit principalement en fin de printemps, été, entre **mai et septembre (octobre)**. La pollinisation se fait par les insectes.

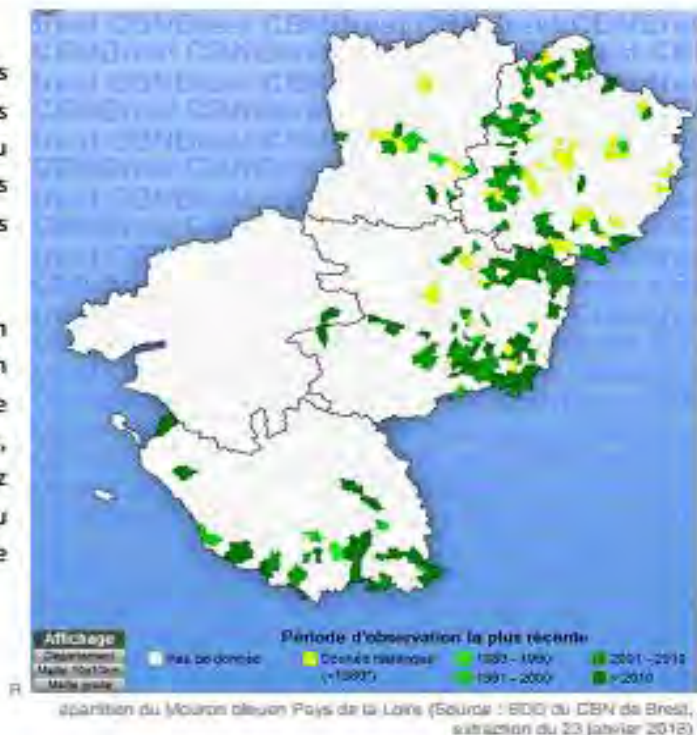
ECOLOGIE

Le Mouron bleu se rencontre sur sols secs et calcaires, argileux, moyennement riches en nutriment et pauvres en matière organique. On le retrouve principalement dans les cultures et occasionnellement dans des friches.

REPARTITION / MENACES

Du fait de son affinité pour des sols basiques, le Mouron bleu est présent dans notre région quasiment exclusivement au niveau des bassins sédimentaires (bassins parisien et aquitain) et lentilles calcaires du Massif armoricain.

Il a connu dans la région, comme bon nombre de messicoles, une régression forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture (traitements phytocides, amendements). Il reste toutefois assez répandu dans les secteurs calcaires du Saumurois et Beaugeois en Maine-et-Loire et dans le Sud Vendée.



REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 – Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire, Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallia. Flore de France. Mèze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire, Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page/Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Peigne-de-Vénus • photos gauche : Mickaël Mady (CBN de Brest) et droite : Thomas Bousquet (CBN de Brest)

Peigne-de-Vénus

Scandix pecten veneris L. subsp. *pecten veneris*

Autres noms : Scandix peigne-de-Vénus, Aiguillette

Famille des **Apiacées (Composées)**

DESCRIPTION

Le Peigne-de-Vénus est une plante relativement petite pouvant atteindre une cinquantaine de centimètres. Ses tiges dressées sont striées, courtement pubescentes et ses feuilles finement divisées. Les fleurs rassemblées en ombelles sont de couleur blanche, petites et à pétales inégaux (pétales des fleurs du pourtour de l'ombelle plus grands). **Le fruit est très caractéristique, long de 3 à 6 cm et surmonté d'un très long bec qui peut atteindre jusqu'à 8 centimètres**, faisant penser à une dent de peigne !



Thomas Bousquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES : avec d'autres espèces de petite taille de la même famille, mais seulement avant la formation des fruits qui sont très caractéristiques.

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

Plante annuelle (thérophyte) à germination hivernale qui fleurit entre **avril et juillet**.

ÉCOLOGIE

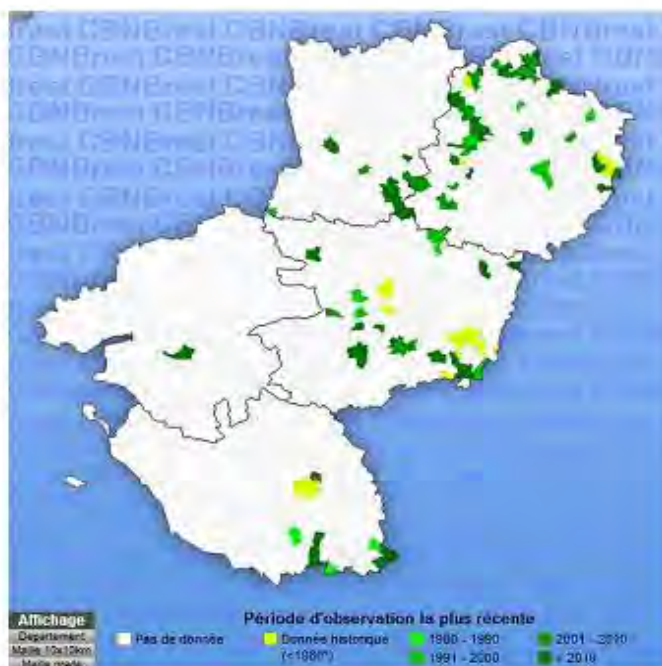
Le peigne de Vénus a une préférence pour les **sols limoneux et argileux chauds et filtrants** (plus ou moins riches en cailloux), plutôt riches en éléments nutritifs, secs l'été et le plus souvent calcaires. On le retrouve principalement dans les cultures et occasionnellement dans des friches. Cette plante possède la particularité d'être androdioïque c'est à dire qu'elle présente des pieds mâles ou des pieds hermaphrodites. **La pollinisation se fait par les insectes** et la dissémination des graines par les animaux, si celles-ci ne tombent pas directement au sol.

REPARTITION / MENACES

Originaire de méditerranée, le Peigne-de-Vénus est connu dans une grande partie de l'Europe et quasiment partout en France bien que rare en région siliceuse.

L'espèce qui est présente quasi exclusivement sur des sols calcaires a connu dans la région une régression très forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture. Elle était en effet indiquée au début du XX^e siècle comme très commune sur certaines parties du territoire (la Sarthe notamment), alors qu'elle est aujourd'hui devenue peu commune. A ce titre, elle est **évalué comme « quasi menacé » dans la Liste rouge régionale.**

Le peigne de Vénus est directement menacé par les modalités de cultures intensives : emploi d'herbicides, d'engrais et semis denses. Il se rencontre toutefois en d'assez nombreuses localités au sein de stations qui peuvent parfois atteindre plusieurs milliers d'individus.



Répartition du Peigne-de-vénus en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 14 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotopie éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr



Renoncule des champs • photos Cécile Mesnage (CBN de Brest)

Renoncule des champs

Ranunculus arvensis L.

Autres noms : /

Famille des **Renonculacées**

DESCRIPTION

Plante de 10 à 60 cm de hauteur. Les tiges sont généralement dressées, ramifiées au sommet, de couleur vert pâle, légèrement pubescentes. Les **feuilles** sont presque glabres, les supérieures étant profondément divisées en lanières linéaires, ne dépassant pas 6 mm de largeur. Les **fleurs jaune soufre** sont **assez petites** et les **fruits très épineux** sont très reconnaissables (photo ci-contre).



Julien Gestin (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES :

La **Renoncule des champs** se reconnaît facilement à la forme de ses **fruits très épineux**. Au stade de la fleur, des confusions peuvent être toutefois possibles avec une autre Renoncule, la **Renoncule sarde** (*Ranunculus sardous* Desf.) notamment qui est assez communément rencontrée dans les cultures, mais qui préfère cependant les sols plutôt acides alors que la Renoncule des champs préfère les sols neutres à basiques. La **fleur de la Renoncule sarde est plus grande et d'un jaune plus doré** (cf. photos ci-après).



Hermann Guillon (CBN de Brest)



Julien Gestin (CBN de Brest)

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

La Renoncule des champs est une plante annuelle (thérophyte) à germination automnale ou printanière dont la floraison peut s'étaler entre avril et août.

ECOLOGIE

C'est une espèce des moissons préférant les sols calcaires, limoneux ou argileux, secs ou plus ou moins humides. On ne la rencontre que très rarement sur terrains siliceux.

La pollinisation se fait par les insectes ou par autopolinisation. La dissémination des fruits se fait elle principalement par les animaux (les fruits s'accrochent facilement dans les fourrures).

REPARTITION / MENACES

En France, l'espèce est encore bien représentée dans le sud de la France ; elle est par contre en forte régression dans la moitié nord. C'est une espèce erratique, elle peut former de véritables colonies, et disparaître la saison suivante.

L'espèce qui est présente quasi exclusivement sur des sols calcaires a connu dans la région une régression très forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture. Elle a de ce fait été évaluée comme « quasi menacé » dans la Liste rouge régionale.

La renoncule des champs est directement menacée par les modalités de cultures intensives : emploi d'herbicides, amendements, tri des semences.



répartition de la Renoncule des champs en Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 23 janvier 2016)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 – Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest. 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 – Établissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr